

POURQUOI FO N'A PAS SIGNE LES ACCORDS TRANSPORT ET WE du 900Accord indemnité et transport collectif (*) :

Courant janvier l'accord indemnité de transport et la mise en place d'un bus sur Courpière a été signé par les organisations syndicales. FO n'a pas signé cet accord car malgré l'aspect positif d'un transport collectif (FO est demandeur) attractif sur Courpière (une vingtaine de personnes concernées) et utile pour l'environnement et l'accidentologie, il faut aussi regarder les aspects négatifs pour les salariés. En effet le personnel ayant des contraintes familiales (enfants au lycée ou collège) et dont les horaires ne s'emboîtent pas avec ceux du car sera sanctionné par la suppression de l'indemnité de transport qu'il perçoit depuis plusieurs décennies. Est-ce là notre rôle de contribuer à la baisse du pouvoir d'achat des salariés. Nous aurions préférés que chaque salarié concerné par le bus puis faire le choix (annuel par exemple) d'opter pour le car ou l'indemnité. Certes la direction rétorquera que nous voulons le beurre et l'argent du beurre mais dans le cas cité ci-dessus les salariés concernés n'ont ni l'un, ni l'autre.

Enfin en matière de transport il y a une vraie disparité entre les établissements (Aramon et Sisteron) de Sanofi Chimie, en effet à Sisteron l'indemnité de transport (*) est calculé sur la base du prix du Km SNCF 2ème classe. Là aussi nous souhaitons une harmonisation des différents pratiques dans les établissements de la chimie car ce sont des éléments discriminants qui démotivent le personnel à l'instar par exemple de la prime de vacance ou sur le même poste de travail on trouve un salarié avec la PV type HMR, un autre avec la PV type Aventis et le 3eme (Sanofi) sans rien. Il va falloir introduire, malgré le « marketing social » une sacrée dose de dopamine pour remotiver les troupes.

Accord travail du week-end au 900 (*) :

Par principe FO est farouchement opposée au travail du WE, car notre hyper-ego président va remettre sur le métier le travail du WE en confiant la gestion complète aux patrons. En clair à terme cela se passera comme chez Auchan où vous récupérez le travail dominical en semaine, quelques heures par ci par là, de manière aléatoire et planifié par l'employeur dans les moments creux de la journée. Il y a donc un vrai danger à mettre le doigt dans cet engrenage car ce seront bien les salariés les vrais perdants.

Dans l'affaire du 900, le travail du WE (engagé pour quelques semaines) est plus lié à une mauvaise appréciation de la planification de la production et de la maintenance et il s'agit de prolonger un accord qui perdure depuis 2003 et qui dans le cas du 900 va donner un peu plus d'argent à 3 personnes par poste alors que des dizaines de salariés auront une perte de pouvoir d'achat liés au non travail de nuit et la quasi-totalité du personnel de fabrication sera soumis à la rotation alors qu'il n'a rien demandé et ne souhaite pas tourner. La gestion des à-coups de production du 900 aurait pu trouver une solution en utilisant le quota d'heures supplémentaires.

Un accord doit apporter à toutes les parties qui le cosignent, au pire il peut être neutre mais il ne doit pas retirer des acquis aux salariés surtout pas les temps difficiles que nous connaissons (baisse très conséquente de la participation de plusieurs milliers d'€)

(*)consultable sur R:\Public\FOVERTO ⇒onglet accord.